



Centre de formation WWF  
Bollwerk 35  
3011 Berne

Tél.: +41 (0)31 312 12 62  
Fax: +41 (0)31 310 50 50  
centreformation@wwf.ch  
www.wwf.ch/centreformation

## Centre de formation



## Conditions générales d'inscription

### 1. Inscription et paiement

Le contrat entre la personne qui s'inscrit et le Centre de formation WWF entre en vigueur au moment de l'inscription définitive, écrite ou électronique. Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont prises en considération selon leur ordre d'arrivée. Vous recevez une confirmation de réception. La confirmation définitive de votre participation vous sera envoyée à échéance du délai d'inscription, accompagnée du programme détaillé et de la facture.

### 2. Annulation de la formation/de l'excursion

Si le nombre d'inscriptions est insuffisant ou si le déroulement de la formation/de l'excursion WWF est entravé pour une autre raison (par ex. cas de force majeure), le Centre de formation peut résilier le contrat à court terme. Dans ce cas, les sommes versées sont rétrocédées. Aucune autre prétention financière ne peut être prise en compte.

### 3. Finances

Le prix inclut l'animation de l'excursion/de la formation par un spécialiste du domaine technique concerné ainsi que l'élaboration des documents qui seront distribués. Les trajets aller-retour pour se rendre sur le lieu de l'excursion/de la formation ne sont pas inclus. Les coûts de transports additionnels, les frais pour des repas et collations ainsi que les nuitées ne sont pas non plus compris dans le prix de l'excursion/de la formation et sont à prendre en charge par les participant/es. Le coût total approximatif de l'excursion/de la formation est communiqué dans l'annonce, le prix exact étant confirmé lors de l'envoi du programme détaillé.

### 4. Annulation

Les annulations doivent être communiquées par écrit (lettre, e-mail, fax). Une annulation qui parvient au Centre de formation avant la fin de la période d'inscription n'a pas de conséquence financière; dans le cas où l'annulation se fait après la fin du délai d'inscription, le prix est à payer partiellement ou en totalité. Le délai d'inscription arrive en général à échéance 30 jours (pour des modules et des cours de plusieurs jours), respectivement 14 jours (pour des cours et excursions de durée plus courte) avant le début du cours ou le départ de l'excursion.

Progression des frais d'annulation suivant l'échéance:

Annulation	Cours max. 1 jour	Cours 2 jours et plus
30 – 15 jours avant le début du cours	-.-	250.- (que pour les modules)
14 – 2 jours avant le début du cours	50%	50% *
Moins de 2 jours avant le début du cours	100%	100% *

\*pas de frais si un/e remplaçant/e est annoncé.

Motif d'annulation accepté: maladie (attestation du médecin requise), décès

### 5. Assurances

L'assurance est affaire privée du participant ou de la participante. Le Centre de formation recommande cependant de contracter, en sus de l'assurance accident, une assurance de couverture des frais d'annulation.

### 6. Changements de programme

Pour assurer un déroulement optimal d'un cours, le Centre de formation se réserve le droit d'en modifier le programme. Les responsables des excursions et cours sont également habilités à en adapter le programme en cours de route, pour autant que ces changements soient nécessaires et judicieux.

### 7. Responsabilité et dédommagement

Les responsables des formations et des excursions sont des personnes compétentes, qui font de leur mieux pour garantir la plus grande sécurité possible aux participants. Néanmoins, il n'est pas possible d'exclure complètement tout risque. Les participants s'inscrivent sous leur propre responsabilité. En reconnaissant ces risques, ils renoncent expressément aux poursuites et aux prétentions financières correspondantes.

### 8. Litiges et for juridique

Les relations contractuelles entre les participants et le Centre sont soumises au droit suisse. Le for juridique exclusif est à Berne.